

POMMERIEUX :

Mare communale



Site labellisé le 15 mai 2008 (renouvelé le 27 février 2015),
propriété de la commune de Pommerieux.



Présentation

Petite mare communale d'une surface de 400 m² bordée d'une haie de noisetiers et alimentée par des eaux de ruissellement. Des maisons jouxtent le site sur deux des côtés de la mare. Le site est le tout premier à avoir été labellisé en Mayenne.

Un aménagement original a été réalisé à l'initiative de la mairie : un ponton vous permet d'observer les tritons à la belle saison.

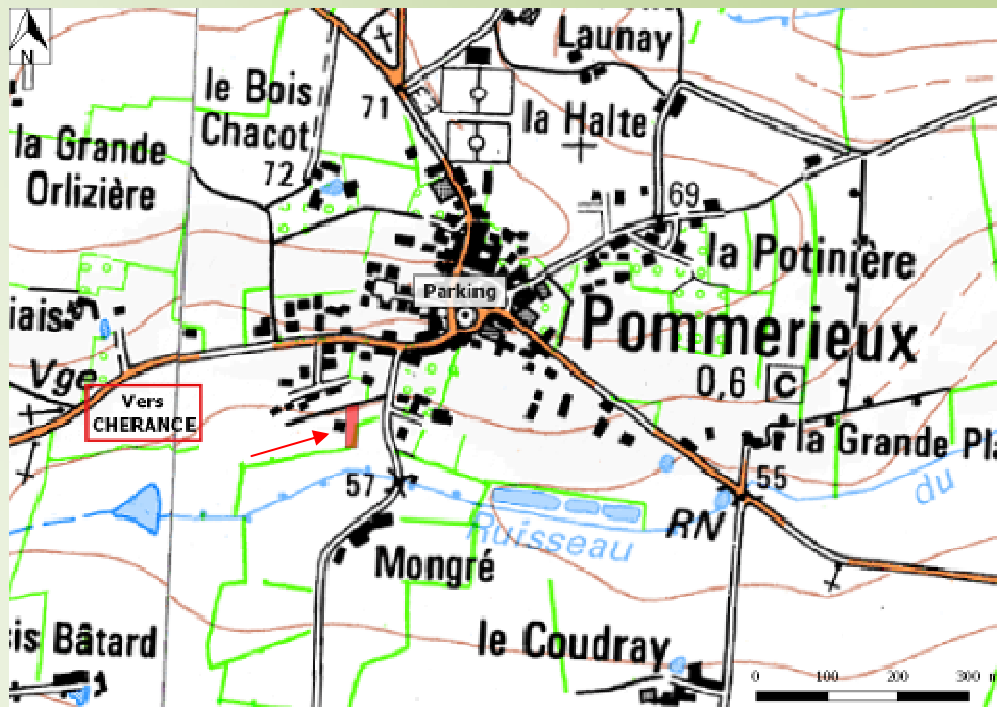


Gestion

La mare est entretenue sous la forme d'un broyage tardif au niveau de l'axe piétonnier et d'un élagage des arbres près des berges.

Localisation

La mare est nichée au cœur du village au fond d'une impasse entre deux propriétés. Facilement accessible à pied au départ de la place de l'église, il suffit de suivre la direction de Chérancé (D619), prendre à gauche direction le lieu-dit « Mongré » et bifurquer 100 m à droite sur une petite voie sans issue.



Rainette (O. Duval)



Salamandre (O. Duval)

Saison idéale

La mare abrite 3 espèces d'amphibiens protégées au niveau national : la Salamandre tachetée, le Triton crêté et le Triton palmé. Les observations se font au printemps et en été.

Valorisations

L'école communale fréquente le site et développe des activités de découverte du milieu aquatique. Un panneau de présentation de la mare réalisé par le Syndicat de Bassin de l'Oudon, avec le concours des jeunes de la commune, est installé à l'entrée du site.

Vous trouverez d'autres informations sur le site internet de MNE
<http://www.mayennatureenvironnement.fr/le-reseau.html>.

